



**DISCOURS DE BIENVENUE A LA CEREMONIE DE CELEBRATION DE
L'ADHESION DU TCHAD A LA CONVENTION SUR L'EAU
Par Le Directeur Général du Ministère de l'Environnement, de
l'Eau et de la Pêche
MAHAMAT ALIFA MOUSSA , N'Djamena, le 21 Novembre 2018**

Excellences Madame et Monsieur les Ministres ;

Excellences Madame et Messieurs les Ambassadeurs ;

Excellences Messieurs les Secrétaires Exécutifs de la Commission du Bassin du Lac Tchad et de l'Autorité du Bassin du Niger ;

Mesdames et Messieurs les Cadres de L'UNECE ;

Mesdames et Messieurs les Experts Internationaux et Facilitateurs ;

Mesdames, Messieurs les représentants des Organisations Internationales et de la Société Civile, des Agences des Nations Unies et des Partenaires Stratégiques et Financiers ici présents ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Pays membres de CBLT , de l'ABN , de la CEEAC , AMCOW, JASAD ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Techniques, Chefs de service

Mesdames et Messieurs les Experts et Personnes Ressources ;

Distingués invités, en vos rangs et qualités tout protocole respecté.

C'est avec un plaisir que je prends la parole au nom du comité d'organisation de la cérémonie dédiée à l'adhésion du Tchad à la Convention pour la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et les lacs internationaux.

Cette cérémonie revêt une importance capitale, car il s'agit de mettre en lumière les efforts consentis par la République du Tchad vers la gestion rationnelle des ressources en eau et la coopération internationale.

Qu'il me soit permis à cette occasion de souhaiter à la délégation de la CEE/ONU, les Représentants des Etats et les Dirigeants des Organismes de bassins et les Facilitateurs, la chaleureuse bienvenue au Tchad, pays de Toumai, terre d'hospitalité. Vous êtes venus pour certains d'entre vous de très loin , de la Suisse, Allemagne, Grande Bretagne, du Congo , de la

République du Congo, de la République Démocratique, du Congo, de la République Centrafricaine , du Cameroun, du Soudan , du Nigeria, de la Côte d'Ivoire etc...

Vous êtes toutes et tous , une fois de plus chez vous.

Cette cérémonie revêt une importance capitale, car le Label « Convention sur l'eau » qui est institué depuis 1992 en Europe et ouverte au monde entier en 1996 a pour camps d'actions la GIRE et œuvre pour sans relâche son Secrétariat incarné ici par : FRANCESCA BERNARDINI, SONJA KOEPPPEL, HEBART DAVID, KOMLAN SANGBANA pour maintenir de la question des ressources en eau au plus haut niveau, plus de 42 Etats parties.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'assèchement drastique et continu de nos cours d'eau à l'exemple du Tchad constitue depuis la fin des années 80, une préoccupation majeure et constante des instances dirigeantes des Etats d'Afrique Centrale et l'Ouest.

Pour faire face à la catastrophe qui s'annonçait ainsi et à ses conséquences désastreuses sur la dégradation générale du système écologique global de la région, plusieurs initiatives ont été entreprises afin de renverser la tendance et de rétablir un équilibre écologique qui puisse préserver la biodiversité, aider à la conservation des écosystèmes et offrir des opportunités pour l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

Il s'agit entre autres, de l'élaboration du Plan Directeur de développement durable et du Programme d'actions Stratégiques, mais aussi et surtout d'engager nos pays à l'appartenance à des organisations universelles qui visent à encourager à travers le monde à l'identification des solutions idoines, la protection et la préservation du patrimoine naturel, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle telle, la gestion intégrée des ressources en Eau.

Les avantages que peuvent procurer cet objectif sont multiples.

- Tout d'abord préserver le patrimoine hydrique mondial à travers un rôle de catalyseur que peut le GWP dans la sensibilisation et la préservation des bassins conventionnels ;
- La Facilitation d'accès aux fonds du patrimoine mondial ;
- Les opportunités de mobilisation d'aides financières pour protéger certains sites fragiles ;
- L'appui à l'assistance en urgence des couches vulnérables aux fins de parer aux risques et autres catastrophes naturelles ;

- Le recueil à travers ce prestigieux du Partenariat Mondial pour l'Eau un plaidoyer sous régional, régional voire continental face aux effets néfastes dus aux changements climatiques ;
- Le renforcement des capacités et transfert des compétences ;
- Et pour finir œuvrer pour ne pas rester indifférent ou impuissant devant les risques liés à la dégradation notre écosystème.

Mesdames, Messieurs,

A l'heure où la planète toute entière s'évertue à protéger et préserver son écosystème et sa biodiversité dans son ensemble et à poursuivre la défense et la restauration des sols, et qu'au même moment le WFP Nous fait remarquer que « l'humanité aura consommé à la date du 1^{er} Août 2018, l'ensemble des ressources que la planète peut renouveler par an », le moment est donc dévolu à une coopération agissante à l'effet de poser des actes concrets à travers un plaidoyer politico-diplomatique de grande envergure en vue de préserver et mieux gérer nos ressources en eau partagées.

Notre planète Terre dangereusement menacée. C'est maintenant qu'il faut agir ! Car bientôt, il sera trop tard ! Le Secrétaire Général sortant des Nations Unies, **Son Excellence BAN KI-MOON** n'a-t-il pas déclaré, à juste titre : « Il n'existe pas de plan B, car il n'existe pas de planète B ».

Je rappelle à date que Mon pays le Tchad est le premier pays hors de la zone paneuropéenne et premier pays Africain à ratifier et adhérer à la Convention de 1992 de l'ONU (Convention d'Helsinki), destinée à la prévention et à l'utilisation rationnelle des cours d'eau transfrontaliers et les lacs internationaux, suivi du Sénégal.

Mon pays le Tchad soutient donc fortement la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Vive la Solidarité sous-régionale

Vive la Coopération Internationale !

Je vous remercie.